

**INSCRIPTION A LA FORMATION EN MEDECINE ENVIRONNEMENTALE
EN DISTANCIEL
21 et 22 novembre 2022, Paris**

Si vous souhaitez vous inscrire à la formation en médecine environnementale de l'ARTAC A DISTANCE (via Zoom), merci de remplir le bulletin d'inscription ci-après et le renvoyer à ARTAC, 57-59 rue de la Convention, 75015 Paris.

Seul le paiement effectif de l'inscription au cours validera votre inscription.

La confirmation d'inscription se fera **par e-mail**. Merci de vérifier la lisibilité de votre adresse e-mail.

TARIFS DES INSCRIPTIONS

	Statut	Nombre de jour(s)	Prix
<input type="checkbox"/>	Inscription individuelle	2	350 €
<input type="checkbox"/>	Inscription par organisme*	2	400 €
<input type="checkbox"/>	Etudiants	2	120 €

* *Concerne tout règlement pris en charge par les organismes de formation, les sociétés, ou tout autre règlement n'étant pas émis personnellement par l'intéressé lui-même. L'ARTAC est reconnu en tant que **Prestataire de Formation**.*

Si vous souhaitez assister à une seule journée de cours, le tarif est le suivant :

	Statut	Nombre de jour(s)	Prix
<input type="checkbox"/>	Inscription individuelle	1	180 €

CONDITIONS DE REGLEMENT

Le règlement de l'inscription peut se faire par :

- Chèque libellé à l'ordre de : **ARTAC**
- Virement sur le compte Crédit Mutuel de l'ARTAC. Merci d'indiquer **votre nom** ou le nom de **l'organisme de prise en charge** ainsi que « Formation **ARTAC** » en objet de votre virement.

Crédit Mutuel CCM PARIS 15 CHAMP DE MARS

Banque : 10278 - Agence : 06037

Numéro de compte : 00020068841 - Clé : 30

IBAN FR76 1027 8060 3700 0200 6884 130 - BIC CMCIFR2A

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront closes le **15 novembre 2022**. Toute inscription non validée ou non confirmée officiellement par l'organisme de prise en charge ne sera pas prise en compte après cette date.

REMBOURSEMENT

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué à **moins de 30 jours** de l'évènement. Le comité d'organisation ne peut être tenu responsable des perturbations, grèves ou toutes manifestations extérieures pouvant empêcher la présence de l'intéressé.

